

trel de Louverny et François Harmand, avocat ; le clergé avait envoyé l'abbé Thirial, curé de Saint-Crépin — qui devait mourir si misérablement ; la noblesse avait nommé Graimbert de Belleau, dont l'arrière petit-fils et mort très récemment en Bavière. A l'Assemblée législative parurent successivement Fache, juge de paix et André Dupin. Le District de Château-Thierry était représenté au Conseil des Cinq Cents par Thomas Vasse, juge de paix. A la suite de la période de troubles révolutionnaires, à la suite de l'Empire succéda la Monarchie constitutionnelle ; nos représentants jouèrent un rôle qui leur assure la reconnaissance du pays ; le comte de Sade, Alphonse Paillet, le célèbre avocat, de Ladevèze. Puis de nos jours MM. de Tillancourt, Geoffroy de Villeneuve, Waddington. « Ici, dit en terminant M. Corlieu, mon rôle devient délicat ; je me borne à une simple chronologie, laissant à chacun la liberté de juger ceux qui ont été appelés à siéger au Corps législatif et qui furent : Lesguillier, Deville et Morlot. » On ne peut mieux finir.

Une notice était bien due à ce savant aimable, à ce collaborateur dévoué que fut M. Emile Delteil. Le secrétaire, qui entretenait avec lui les rapports les plus agréables, s'est chargé de ce soin ; l'Assemblée a écouté avec un grand intérêt les quelques pages qui ont été consacrées à notre collègue. M. Delteil qui est mort au mois de janvier dernier avait appartenu à notre Société pendant 28 ans. Sa passion pour La Fontaine « son patron » l'avait déterminé à rechercher et à rassembler, autant que possible, tous les travaux qui se rapportaient au prince des fabulistes. De tous les documents recueillis il avait composé un « Livre d'Or » comprenant 18 gros volumes in-folio renfermant plus de 20,000 pièces : documents, fables, notes, portraits, gravures, médailles, etc. La perte de cet homme de bien, de ce travailleur acharné a été vivement ressentie

non seulement par sa famille dont il était l'orgueil, mais aussi par tous ceux qui l'ont particulièrement connu.

Au nombre des ouvrages que nous devons à la bienveillance d'une voisine, l'Académie nationale de Reims, figurerait un mince fascicule bien intéressant pour nous, cependant ; je veux parler de la thèse de M. Arnould sur la faveur universelle, populaire, dont jouit notre La Fontaine. M. Moulin a cru bon de présenter quelques observations sur ce travail, non pas pour contredire l'auteur quand il établit la grande popularité du fabuliste, mais, au contraire, pour l'appuyer et rappeler le mérite d'un littérateur, un peu oublié, qui a été professeur d'éloquence à la Sorbonne, M. Gerusez, et dont les travaux méritaient plus de faveur, plus de reconnaissance.

M. Briet, de Charly, qui s'occupe particulièrement d'études préhistoriques, présenté par MM. Corlieu et Léguillette, est nommé membre titulaire.

---